

# Le Marais Vernier

## Les Courtils

### Fiche d'identité

**Grand type morphologique**

Zone humide

**Surface**

9 ha 90 a

**Département**

Eure - 27

**Commune**

Le Marais Vernier

**Nature foncière**

Acquisition et convention de gestion

**Inventaires et protection**

- ZNIEFF de Type I n° 711 0001 "La tourbière du Marais Vernier" et de Type II n°0711 «Le Marais Vernier»

- Site Natura 2000 FR23001122 "Le Marais Vernier et la basse vallée de la Risle".et FR2310044 «L'estuaire et le marais de la basse Seine»

- ZICO n°hn03 «L'estuaire et l'embouchure de la Seine»

- Site inscrit au titre de la loi de 1930 pour la conservation des paysages.

- Commune du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN).

**Conservateur Bénévole**

Oui

**Partenaires financiers**

Union Européenne

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Région Haute-Normandie

Agence de l'Eau Seine-Normandie

Caisse d'Epargne de Haute-Normandie

**Partenaires techniques**

Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CEL)

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

## Zones humides



### Le site

#### Présentation

Il s'agit de prairies mésohygrophiles, mégaphorbiaies, formations aquatiques des eaux oligotrophes à characées. Il est à noter la présence de quelques saules têtards reliques. Le site compte la présence de nombreuses espèces végétales et animales intéressantes. Une mare a été creusée à l'automne 2001 et un suivi des espèces a été réalisé en 2002 et 2003. En 2004, une deuxième mare a été creusée et une zone étrepée de 400 m<sup>2</sup> pour tenter de favoriser le développement de la Marisque (*Cladium mariscus*). Un drain qui sépare les parcelles du Conservatoire a été partiellement bouché pour ralentir l'évacuation de l'eau au printemps. En 2006, deux nouvelles mares ont été creusées et un suivi des zones étrepées a été effectué.

#### Menaces

Le site est menacé par l'assèchement en partie dû à la présence de drains en périphérie des parcelles.

#### Objectifs de gestion

Les objectifs de gestion sont le maintien de la prairie par pâturage, la diversification des habitats et le maintien voire le renforcement du caractère hygrophile.



Samole de Valerand  
(*Samolus valerandi*)